

## Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau 2016-2017

Séance ordinaire du jeudi 23 février 2017 à 19 h 00 au salon du personnel, pavillon Hertel

### PROCÈS-VERBAL

#### Présences :

~~Brigitte Caron~~, Marie-Ève Charbonneau, Renée Fortin, Anne-Sophie Gosselin-Gendron, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Aline Marchand, ~~Marie-Hélène Payeur~~, Ghislain Picard, Marie-Ève Racine, Marie-Noële Tanguay, Nathalie Thériault, ~~Marie-Hélène Vinet~~. Christyne Tremblay, directrice.

En l'absence de la présidente, madame Brigitte Caron, celle-ci a demandé à madame Christyne Tremblay de la remplacer.

#### 1. Ouverture de la séance

##### a) Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Christyne Tremblay, ouvre la séance à 19 h 03 après avoir constaté qu'il y a quorum.

#### 2. Parole au public

Aucun public n'est présent.

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

No	Sujet	Objet
1-	Ouverture de la séance a) Présence et quorum	Constat
2-	Parole au public (15 minutes)	Information
3-	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
4-	Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2016	Adoption
5-	Suivis au procès-verbal du 14 décembre 2016	Information
6-	Correspondance :	Information
7-	Travaux du conseil : a) Critères de sélection de la direction d'établissement b) Mesure 30170	Approbation Approbation
8-	Affaires nouvelles : a) Fond à destination spéciale b) Projet de loi 105 c) Politique relative à l'admission et inscription des élèves 2017-2018 d) Organisation scolaire 2017-2018	Informations
9-	Rapports : a) De la déléguée au comité de parents de la CSP b) Des enseignants c) Du service de garde d) De l'OPP	Informations
10-	a) Bons coups!	Information
11-	Varia : a) Ajout d'une séance en mars	Adoption
12-	Parole au public	Information

L'adoption de l'ordre du jour ci-dessus est proposée par madame Annie Lajoie et appuyée par madame Anne-Sophie Gosselin-Gendron.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 16/17 – 015**

#### **4. Dépôt et Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2016**

Il est proposé par madame Anne-Sophie Gosselin-Gendron et appuyé par monsieur Ghislain Picard d'adopter le procès-verbal du 14 décembre 2016 avec les modifications apportées.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 16/17– 016**

#### **5. Suivis au procès-verbal du 14 décembre 2016**

**Point 8.b Trotibus :** madame Marie-Noële Tanguay fera parvenir à madame Renée Fortin le lien du sondage ainsi qu'un message à insérer dans l'Info-Fil du mois de mars.

**Point 9.f Comité cour d'école :** deux parents se sont joints au comité cour d'école. Les élèves ont été sondés. Il ne reste qu'à trouver une date qui convient aux membres.

#### **6. Correspondance**

Publicité pour les photos scolaires (Madame Julie en a aussi au secrétariat).

#### **7. Travaux du conseil**

##### **a) Critères de sélection de la direction d'établissement**

Ce point est traité à la fin de la réunion après le départ de la direction.

Il est proposé par madame Marie-Noële Tanguay, appuyé par madame Marie-Ève Racine de reconduire les critères de sélection de la direction d'établissement 2016-2017.

**À l'unanimité par courriel**

**Résolution CÉ 16/17– 017**

##### **b) Mesure 30170**

Madame Christyne Tremblay explique brièvement ce qu'est cette mesure qui nous est offerte pour cette année seulement et présente les propositions du personnel.

Propositions du personnel concernant la mesure 30170 (année scolaire 2016-2017)

Présentées au CEE extraordinaire du mardi 21 février 2017

Et au CÉ du 23 février 2017

##### Critères pour élaborer un projet :

1. Offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de décrochage lors de leur première année *du secondaire*.
2. Favoriser l'éveil à la lecture.
3. Offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage.
4. Soutenir le déploiement de l'éducation interculturelle.
5. Encourager le développement d'actions et de collaboration entre les établissements *d'enseignements secondaires* et les centres de formation professionnelle.
6. Soutenir toutes les initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans l'école.
7. Accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.

**Budget alloué : 14 500\$**

	<b>Critères retenus</b>	<b>Brève description du projet</b>	<b>Clientèle visée</b>
1	3	Achat de 26 dictionnaires électroniques bilingues	Élèves ayant ce moyen au PI (4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> )
2	6	Location de la piscine un après-midi	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> (12 élèves)
3	6	Initier les élèves au curling intérieur (en lien avec le projet Kangourou). Travailler la concentration, la précision, la coopération, des stratégies d'équipe et les interactions sociales.	3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année
4	2	Entrevues de lecture individuelles avec les enseignantes de 1 <sup>re</sup> année	Élèves de 1 <sup>re</sup>
5	1	Transférer les coûts de Gustave et cie	5 <sup>e</sup>
6	2	Achat de trousse pour projet de lecture à la maison (pochette, livres, objets). Achat de 22 livres par classe plus le matériel qui va avec chacun. Projet parrainé par le conseiller pédagogique monsieur Alain Bonenfant.	Précolaire
7	7	Ajout d'heures de TES Animation d'ateliers en classe Animation de récréations Médiateurs (sur la cour) Soutien au TES et psychoéducatrice	Tous les élèves

Le conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau confirme que les ressources financières au montant de 14 500 \$ allouées par la CSP aux établissements conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) ont été allouées pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour :

- Offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de décrochage lors de leur première année au secondaire;
- Favoriser l'éveil à la lecture;
- Offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage;
- Soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles;
- Accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.

Il est proposé par madame Anne Lebrun et appuyé par monsieur Ghislain Picard d'approuver les propositions du personnel concernant la mesure 30170 (année scolaire 2016-2017). Les parents saluent la diversité de l'ensemble des moyens proposés.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 16/17– 018**

## 8. Affaires nouvelles :

### a) Fond à destination spéciale

Les 12 chaises pour la bibliothèque ont coûté moins chers que prévu. Avec le restant du montant, monsieur Jimmy Deraps aimeraient pouvoir acheter des drapeaux, des bannières et des chapiteaux pour identifier l'école et les équipes *Tornadeau* lors de tournois ou d'activités (cross-country, etc.). Un budget de 1 500 \$ est demandé. Il aimerait également avoir de l'aide d'un parent de l'O.P.P. pour trouver de meilleurs prix.

Madame Anne Lebrun rappelle que les articles achetés avec l'argent amassé par les parents doivent servir au plus grand nombre d'élèves. Elle mentionne qu'il serait facile d'aller chercher une commandite avec la Caisse populaire.

Certains trouvent que le montant demandé semble un peu élevé mais conviennent que cela permettraient de créer un sentiment d'appartenance et que cela servirait à plusieurs événements (soirée patinage, cross-country, épluchettes de blé d'Inde, etc.).

Madame Christyne Tremblay propose de dire à monsieur Jimmy Deraps de commencer son investigation pour un montant de 1 500 \$ et tiendra les membres au courant par courriel.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 16/17 - 019**

### b) Projet de loi 105

Christyne Tremblay dépose le document des principales modifications apportées à la LIP – Projet de Loi 105. Elle propose que les membres en prennent connaissance. Elle pourra répondre aux questions lors de la prochaine séance.

Madame Anne Lebrun enverra par courriel un tableau vulgarisé qui a été présenté aux membres du Comité de parents.

### c) Politique relative à l'admission et inscription des élèves 2017-2018

Renée Fortin dépose l'information remise à tous les nouveaux parents pour les inscriptions de 2017-2018 concernant le transfert d'élèves pour cause de surplus.

#### *Transfert d'élèves pour cause de surplus*

Advenant le cas où nous aurions besoin de transférer des élèves pour cause de surplus, voici les étapes qui seraient réalisées:

- Au retour de la semaine de relâche : envoi par courriel de la demande de volontariat dans le cas de surplus d'élèves
  - L'école invite, par écrit, les parents à signifier leur intérêt au transfert de leur enfant sur une base volontaire. Vous aurez 10 jours pour signifier votre intérêt.
  - Si le nombre de volontaires est insuffisant, nous devons transférer obligatoirement des élèves. Nous suivrons assidument la procédure qui suit, telle qu'établie par la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour 2017-2018 à la CSP que vous pouvez consulter sur ce lien : <http://csp.ca/wp-content/uploads/2015/03/politique-relative-a-l-admission-et-a-l-inscription-des-eleves-annee-scolaire-2017-2018.pdf>

1. **Élève extraterritorial et demande de choix d'école**  
Les demandes de fréquenter l'école sur la base d'une entente extraterritoriale ne sont pas acceptées ainsi que les demandes de fréquenter l'école sur la base de choix d'école.
2. **Transfert sur base volontaire**  
En situation de surplus, la direction de l'école invite, par écrit, les parents à lui signifier leur intérêt au transfert de leur enfant sur une base volontaire. La période accordée aux parents pour répondre à la demande de volontariat doit être d'une durée minimale de 10 jours, calculée à partir de la date d'envoi de la demande par l'école et comprise entre le 1<sup>er</sup> avril et le 15 juin.  
Avant d'acquiescer à une demande de transfert sur une base volontaire, la direction de l'école doit s'assurer que ce mouvement n'a pas pour effet de modifier ou d'ajouter du transport scolaire. L'acceptation des parents signifie que l'élève bénéficie des mêmes conditions que l'élève en surplus, tel que précisé à l'article 7.2.2
3. **Élève résidant dans le secteur de l'école inscrit après la période officielle des inscriptions.**  
Selon la date d'inscription.
4. **L'élève inscrit durant la période officielle d'inscription qui fréquenterait pour la 1<sup>re</sup> fois l'école du groupe visé par le surplus.**
5. **L'élève inscrit durant la période officielle d'inscription, ayant droit au transport scolaire, n'ayant ni frère ni sœur à l'école de secteur.**
6. **L'élève inscrit durant la période officielle d'inscription, ayant droit au transport scolaire, ayant un frère ou une sœur à l'école de secteur.**
7. **L'élève inscrit durant la période officielle d'inscription, n'ayant pas droit au transport scolaire, n'ayant ni frère ni sœur à l'école de secteur.**
8. **L'élève inscrit durant la période officielle d'inscription, n'ayant pas droit au transport scolaire, ayant un frère ou une sœur à l'école de secteur.**

Vers la fin du mois d'avril, nous communiquerons par téléphone avec les parents des élèves que nous devons transférer. Si votre enfant est transféré d'école, vous pouvez demander à ce qu'il utilise le service de garde de notre école. Les élèves de niveau préscolaire fréquenteront toutefois le service de garde du pavillon Hertel dans un groupe de 1<sup>re</sup> année pour des raisons organisationnelles.

Lorsque tous les transferts seront effectués, nous enverrons un message par courriel à tous les parents d'élèves qui seront scolarisés à notre école.

En espérant que ces informations sauront vous aider, veuillez accepter nos plus cordiales salutations.

Christyne Tremblay  
Directrice  
École Au-Fil-de-l'Eau

#### d) Organisation scolaire 2017-2018

Renée Fortin présente le nombre d'élèves inscrits à ce jour. Elle s'est basée sur le même nombre de groupes que cette année.

Élèves	Préscolaire 95			1 <sup>re</sup> année 110			2 <sup>e</sup> année 120			3 <sup>e</sup> année 104			4 <sup>e</sup> année 104			5 <sup>e</sup> année 104			6 <sup>e</sup> année 104			Total élèv.
	Élèv.	Gr.	Disp.	Élèv.	Gr.	Disp.	Élèv.	Gr.	Disp.	Élèv.	Gr.	Disp.	Élèv.	Gr.	Disp.	Élèv.	Gr.	Disp.	Élèv.	Gr.	Disp.	
	17-19			20-22			22-24			24-26			24-26			24-26			24-26			
TOTAL	119			131			114			106			102			104			102			778
Tc	0	5	-24	0	5	-25	1	5	5	0	4	-16	0	4	-1	1	4	-6	1	4	-7	
Ted/Top	0						0			5			1			2			3			
Tgc																						

Tc : élève compte pour 2

Ted/Top : élève compte pour :

Présc. = 3.3, 1<sup>re</sup> = 3.1, 2<sup>e</sup> = 3.4  
3<sup>e</sup> = 3.7, 4<sup>e</sup> = 3.7, 5<sup>e</sup> = 3.7, 6<sup>e</sup> = 3.7  
**ON ARRONDI TOUJOURS**

## 9. Rapports :

### a) De la déléguée au comité de parents de la CSP

Madame Anne Lebrun résume la réunion qu'elle a eue. Pour plus d'information : <http://csp.ca/parents-et-eleves>

Elle rappelle que le rendez-vous des TIC, organisé par la CSP, aura lieu le jeudi 4 mai 2017.

### b) Des enseignants

Madame Renée Fortin mentionne que les enseignants ont vraiment apprécié les petites douceurs offertes lors de la semaine des enseignants.

### c) Du service de garde

Madame Annie Lajoie mentionne que le taux de participation aux journées pédagogiques n'a pas chuté parce qu'il y en a plus d'offertes. C'est environ moitié-moitié pour chacune des activités proposées. Les parents apprécient le fait qu'ils aient 2 choix.

Le résultat du sondage sera envoyé aux parents.

Une demande sera faite par madame Christyne Tremblay à mesdames Sylvie Hébert et Annie Lajoie pour se pencher sur la possibilité de bonifier le service aux dîneurs au élèves du primaire comme au préscolaire.

### d) De l'O.P.P.

Madame Marie-Noëlle Tanguay de l'O.P.P., nous informe que l'activité de patinage sous les étoiles fût une belle réussite. La belle température était au rendez-vous, de même qu'environ 200 personnes. L'activité du *Mur des Je t'aime* a été annulée de même que celle de la semaine de la lecture. Quant à la course de Pâques, elle est repoussée en mai au lieu d'un tournoi de soccer.

## 10. Bons coups!

Madame Christyne Tremblay souligne la remise des méritas de la persévérance scolaire par monsieur Ronald Tremblay, commissaire et madame Sylvie Gorgeon commissaire-parent à Macha et Oleg Tessier. Elle a également profité de l'occasion pour nommer la gagnante de la dictée PGL Dalia Gagnon. Nos félicitations à ces trois élèves.

## 11. Varia

---

### a) Ajout d'une séance en mars

Il est proposé par Christyne Tremblay et appuyé par Ghislain Picard d'ajouter une séance le mercredi 22 mars 2017. La grille-matières ainsi que les règles de régie interne du service de garde y seront traitées.

**À l'unanimité**

**Résolution CÉ 16/17- 20**

## 12. Parole au public

---

Aucun public n'est présent.

## 13. Levée de l'assemblée

---

Tous les sujets ayant été épuisés, madame Annie Lajoie propose d'adopter la levée de l'assemblée à 8 h 52.

**À l'unanimité.**

Christyne Tremblay  
Directrice

Brigitte Caron (absente)  
Présidente

Renée Fortin  
Secrétaire